

L'incroyable mensonge de Farouk Ksentini

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

La commission des finances de l'APN
veut supprimer l'impôt sur la fortune

Raison invoquée : éviter
la fuite des capitaux

Page 4

Quatorzième année - N° 4329 - Lundi 20 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Hier, dernier jour de la campagne électorale

La balle est désormais dans le camp des électeurs

Page 3

Une réunion vouée à l'échec

Par Mohamed Habili

A la demande de l'Arabie saoudite, la Ligue arabe s'est réunie hier en urgence au niveau des ministres des Affaires étrangères pour discuter de ce que dans certaines capitales de la région on appelle l'ingérence de l'Iran dans les affaires arabes, à leurs yeux la pire des menaces extérieures. Rien moins qu'étonnant que ce soit l'Arabie saoudite qui ait appelé à la tenue de cette réunion exceptionnelle. Depuis un certain temps déjà, elle ne craint pas de se poser en champion du panarabisme, et même comme le leader du monde arabe, un rôle qu'elle n'a pu s'attribuer que parce que ses aspirants traditionnels, la Syrie et l'Irak baathistes, ont d'autres priorités. De toute façon, le fait que ce leadership n'aille pas de soi aux yeux de beaucoup de pays arabes, pour ne pas dire de la plupart d'entre eux, ne semble pas lui poser de problème particulier. Jusque-là, elle s'était consacrée au triomphe d'autres valeurs, à un autre principe d'unité, assez en contradiction avec celui dont elle se réclame à présent. Néanmoins, l'alliance contractée avec l'Egypte, à quoi se sont joints les Emirats et le Bahreïn, et qui vise à mettre sous tutelle le Qatar, lui concède un semblant de crédibilité dans cette réorientation politique. De là, cependant, à ce qu'elle obtienne une condamnation sans équivoque de l'Iran, il y a de la marge. La réunion d'hier a été motivée par la crise libanaise consécutive à la démission de Saad Hariri de son poste de chef de gouvernement faite depuis Riyad.

Suite en page 3

Assainissement du fichier électoral

Plus de 1 300 000 électeurs doublement inscrits ou décédés



Invité, hier, de la Radio nationale, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, a révélé que la révision des listes électorales a permis d'assainir plus de 1 300 000 électeurs doublement inscrits dans le fichier ou décédés. Lire page 2

Education nationale

Recrutement de médecins et de psychologues

Page 2



L'artiste Amina Benboureche

Une quinzaine d'œuvres exposées

Page 13

Education nationale Recrutement de médecins et de psychologues

LA SANTÉ scolaire en Algérie connaît beaucoup de défaillances. La majorité des écoles, à travers le pays, ne disposent pas de médecins scolaires. En effet, rares sont les établissements où l'on trouve des infirmeries, encore moins des médecins. Pis, les médecins qui existent ne couvrent pas toutes les écoles et ne disposent pas suffisamment de moyens pour répondre convenablement aux besoins des élèves. Des professionnels de la santé mentale des enfants et des adolescents ont plaidé, à maintes reprises, pour la promotion de la santé scolaire par le biais de l'augmentation du nombre des spécialistes au niveau des établissements. Le renforcement des compétences des psychologues et des orthophonistes dans le domaine des difficultés de l'apprentissage et la formation des personnels de santé mentale à l'utilisation d'outils d'évaluation et de tests de dépistage demeurent nécessaires pour une promotion rapide de la santé scolaire afin de lutter plus efficacement contre la difficulté scolaire. A cet effet, le département de Nouria Benghebrat organise le mois prochain un concours national de recrutement externe et d'un examen professionnel de promotion à quatre grades. En effet, le ministère a annoncé hier que le concours de recrutement dans le secteur de l'éducation, pour les grades de médecins généralistes et psychologues cliniciens de la santé publique, sera organisé le 26 décembre prochain. «Le ministère de l'Education nationale organisera un concours de recrutement externe et un examen professionnel de promotion de grades, et ce, en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», a précisé la ministre sur ses comptes Facebook et Twitter. «Les entretiens concernant ce concours seront organisés le 26 décembre prochain», a indiqué la ministre, soulignant que «100 postes répartis à égalité à raison d'un poste pour chaque wilaya (soit 50 postes au grade de médecin généraliste dans la santé publique et 50 postes pour le grade de psychologue clinicien de la santé publique)». Selon le communiqué publié par la ministre, l'Office national des examens et concours (Onec) supervisera ce concours. Un diplôme de docteur en médecine ou un diplôme équivalent reconnu est la seule condition de participation à ce concours. Le mode de recrutement se fera sur la base du diplôme. Concernant le grade de psychologue clinicien, le candidat désirant participer au concours doit avoir une licence en psychologie clinique ou un diplôme équivalent, tandis que le mode de recrutement pour ce grade se fera sur la base d'un examen.

Meriem Benchaouia

Assainissement du fichier électoral

Plus de 1 300 000 électeurs doublement inscrits ou décédés

■ Invité, hier, de la Radio nationale, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, a révélé que la révision des listes électorales a permis d'assainir plus de 1 300 000 électeurs doublement inscrits dans le fichier ou décédés.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre qui s'exprimait dans le cadre de l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio nationale, a précisé que les recours sont à l'étude pour arrêter le chiffre définitif du corps électoral, estimé au jour d'aujourd'hui à plus de 22 878 056 électeurs à la fin de la révision annuelle des listes électorales au 31 octobre dernier. Précisant que ce chiffre «demeure provisoire car nécessitant sa consolidation commune par commune», le ministre a promis de donner dans quelques jours le chiffre exact du corps électoral. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bédoui, dira également que le vote électronique sera possible durant les prochaines élections législatives et locales de 2022. Affirmant que ce mode de vote est susceptible d'encourager plus d'électeurs à accomplir ce droit et devoir, le ministre de l'Intérieur a expliqué que pour accéder à ce mode de vote il faut d'abord une généralisation de la carte biométrique, précisant, à cet effet, que seulement un peu plus de 11 millions d'Algériens l'ont obtenue jusqu'à présent. Il a signalé, par ailleurs, que les Algériens auront la possibilité



PHOTO: R.

de pouvoir exprimer leur suffrage par le biais d'une carte de vote électronique, lorsqu'ils seront, en totalité, entrés en possession de leur carte d'identité biométrique, probablement au-delà de 2021. «Nous avons déjà lancé des opérations pilotes à travers trois communes, Alger-Centre, El Mouradia et El Madania. Des guichets électroniques sont prévus pour 2018 au niveau national».

Sur la loi relative aux codes communal et de wilaya, le ministre a indiqué qu'elle sera adoptée avant la fin du premier semestre 2018. Intervenant à

l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaîne III, le ministre a précisé que le processus de réformes engagées par le secteur entame sa dernière phase. Pour ce qui est de la transparence du scrutin des élections locales de jeudi prochain, M. Bedoui a affirmé que la loi organique «fait obligation à tous les intervenants dans l'opération à œuvrer pour des élections transparentes». Le ministre a rappelé, dans ce sens, le rôle assigné à la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) qui accompagne les pouvoirs publics et l'administra-

tion dans le processus de vote. Il a aussi soutenu que la disposition réglementaire contenue dans la loi électorale et obligeant les partis politiques à obtenir 4% des suffrages lors des élections précédentes pour pouvoir postuler «est très positive» dans le sens où elle a permis de voir une dynamique au sein des partis.

Le ministre de l'Intérieur a fait également remarquer une progression de 10% en matière de listes déposées comparativement aux élections locales de 2012. A propos des préparatifs liés au déroulement du scrutin du 23 novembre, le ministre a indiqué que son département est «totalement prêt» pour cette consultation, relevant que certains bureaux itinérants ont commencé déjà à se mettre en place pour permettre aux gens des zones isolées de voter. Interrogé sur la tendance à l'abstention du scrutin, M. Bedoui estimait qu'il s'agit d'un «phénomène et une réalité qui s'exprime partout à travers le monde», relevant cependant que les spécificités des élections locales, le travail de proximité accompli et les préoccupations citoyennes évoquées à cette occasion, feront que le citoyen se sentira plus concerné par le vote. L. A. R.

La Présidence dément toute audience accordée par Bouteflika

L'incroyable mensonge de Farouk Ksentini

Par Nadjib Stambouli

Que de simples quidams s'amuse à débâter et à inventer de toutes pièces des rencontres avec des hautes personnalités, on n'en est ni à la première expérience ni à la dernière. Mais que cette personne soit avocat et ex-président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'Homme, injecte une dose d'incompréhension et de gravité à cette dérive. Farouk Ksentini, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient d'ajouter un jalon à son triste palmarès d'écarts à la raison et au minimum attendu d'une personnalité ayant exercé de hautes charges. Ce minimum est de dire la vérité et, surtout, de ne pas mentir, ce

qui est une règle éthique et morale à laquelle doit se soumettre tout citoyen. Les faits ? Ksentini a tout simplement déclaré à un site ayant pignon sur opinion publique que non seulement le Président Bouteflika l'a reçu quatre fois cette année et que, pour agrémenter le mensonge d'un surcroît d'attrait affabulatoire, il lui aurait confié qu'il se présentera à un cinquième mandat. Le démenti de la présidence de la République ne s'est pas fait attendre, qui remet Ksentini à sa place, celle d'un affabulateur, dans un communiqué au ton catégorique et sans équivoque, mais dans le langage serein qui est celui de la plus haute institution du pays. Maintenant que le grave mensonge a été commis et relayé comme il fallait s'y attendre

par une partie de la presse et les réseaux sociaux, que le démenti clair et net a été rendu public, doit-on ranger cet incident au placard aux oubliettes et faire comme si de rien n'était ? On ne sait si cette affaire aura des suites politiques ou judiciaires, mais il s'agit au moins d'opérer une halte sous le sceau du «plus jamais ça». Et apparemment, Ksentini, qui n'en est pas à sa première «sortie», à l'exemple de celle où il remettait en cause tout le travail de réformes et de modernisation de la justice, est incorrigible pour tenter (tenter seulement, heureusement) de mener les gens en bateau, étant lui-même expert en nage en eaux troubles. Puisse ce fâcheux épisode, après avoir été fermement recadré dans son cadre de

mythomane manipulateur de l'opinion publique, sachant que rien n'est gratuit chez ces gens-là, servir de leçon à Farouk Ksentini, pour que plus jamais il ne s'aventure sur le terrain glissant de l'invention d'audience et des mensonges qui vont avec. Puisse-t-il dans son expérience d'avocat pour ne plus se risquer dans la récidive, pour user du jargon juridique qui sied le mieux à la répétition de telles dérives ? A bien regarder, il est permis de douter d'un sursaut de lucidité autocritique de sa part, la pulsion du désordre étant plus forte que sa conscience. Mais il reste une certitude : l'opinion publique est désormais édifiée sur ce dont il est capable. Elle saura le gratifier du mépris mérité, pour l'ensemble de son œuvre... N. S.

Prétendue audience accordée à M^e Ksentini

La présidence de la République dément catégoriquement

La présidence de la République «dément catégoriquement», les déclarations rapportées, samedi et dimanche, par la presse électronique et quotidienne, selon lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à M^e Farouk Ksentini, les qualifiant de «pures affabulations», indique dimanche un communi-

qué de la présidence de la République. «Un certain nombre de déclarations rapportées par la presse électronique et quotidienne, hier samedi 18 novembre et aujourd'hui dimanche 19 novembre 2017, stipulent que le président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à Maître Farouk Ksentini qui aurait

abordé avec lui des questions ayant trait à la situation actuelle ainsi que les perspectives futures», précise le communiqué. «La présidence de la République dément catégoriquement, autant la véracité de l'audience que celle du contenu qui lui est accolé et considère qu'il s'agit là de pures affabulations», souligne le communiqué. APS

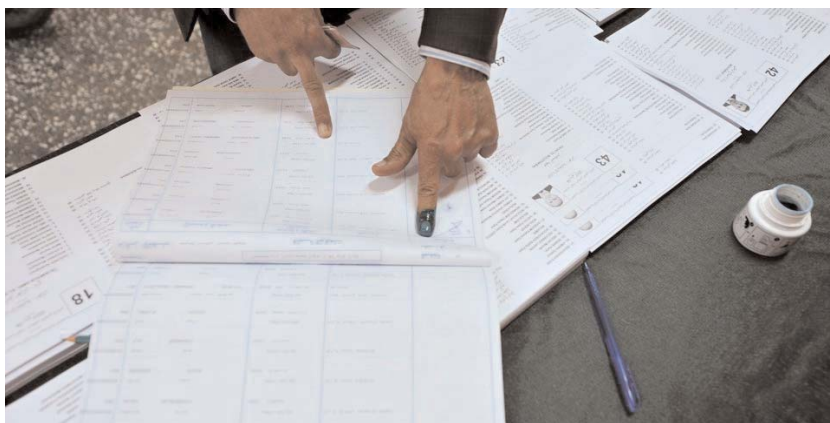
Hier, dernier jour de la campagne électorale

La balle est désormais dans le camp des électeurs

■ Dès aujourd'hui, les partis politiques se mettent en veille attendant le verdict des urnes. En effet, la campagne électorale pour les élections locales du 23 novembre, conformément aux dispositions de la loi relative au régime électoral, a pris fin hier à minuit, reste maintenant aux électeurs de faire le bon choix.

Par Thinhinene Khouchi

Pendant 22 jours de campagne électorale calme, les différents partis politiques ont tenté de présenter au mieux leurs programmes et approcher de plus près les citoyens pour qui ils ont promis, tout au long de cette campagne, leurs fidélité et honnêteté. Désormais c'est aux citoyens d'exprimer leurs voix en choisissant la personne appropriée pour les servir au mieux. Pour ce dernier jour, les leaders des partis politiques en lice pour les élections ont mis en exergue la nécessité de préserver la stabilité et la sécurité du pays, et l'importance du prochain scrutin, rappelant que la commune constituait la première institution de l'Etat en contact avec le citoyen. Dans ce cadre, le SG du RND a appelé à préserver la paix et la stabilité nationale chèrement recouvrées, rappelant que l'Algérie, qui a perdu beaucoup de ses enfants durant la décennie noire pour retrouver paix et stabilité, a été ciblée par ceux qui avaient orchestré ce qu'ils ont appelé printemps arabe qui a détruit beaucoup de pays dans la région. Les événements enregistrés, en une semaine, dans 37 communes du pays pour une prétendue histoire de prix du sucre et de l'huile, avaient pour visées de faire basculer l'Algérie dans l'anarchie, mais ce complot contre notre pays a été évité grâce à la vigilance et au professionnalisme des services de sécurité, souligne-t-il, ajoutant que les Algériens doivent rester vigilants pour préserver cette stabilité qui continue à être la



cible de ceux qui veulent entraîner l'Algérie vers l'anarchie et son lot de drames, de sang et de larmes et de destructions. Pour sa part, le SG du mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a estimé que le changement commence par la commune, première institution de l'Etat en contact avec le citoyen, indiquant que le citoyen doit marquer sa présence lors de cette halte importante, en exprimant sa voix. Le président de TAJ, Amar Ghoul, a lui aussi mis l'accent sur l'importance de la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays, soulignant, dans ce contexte, qu'un intérêt particulier doit être accordé aux jeunes au regard du rôle qu'ils sont appelés à jouer. Il a soutenu que cette frange de la société doit constituer un rempart contre toute velléité de nuisance venant de l'étranger. «Il est absolument vital que les jeunes bénéficient d'un intérêt particulier au regard du rôle qu'ils sont

appelés à jouer non seulement dans le combat visant l'édification du pays mais également en tant que rempart contre toute velléité de nuisance venant de l'étranger», a-t-il déclaré pour cette dernière journée. Reconnaissant, par ailleurs, que le pays fait face à des difficultés dans divers domaines, considérant que la résolution de ces problèmes nécessite la conjugaison des efforts de toutes les tendances politiques, il estime que le souci de servir le pays en contribuant à son essor doit constituer le dénominateur commun à tous. De son côté, le premier secrétaire national du FFS a souligné que les élections locales de jeudi prochain sont une halte dans le projet du FFS pour la reconstruction d'un consensus national, affirmant que son parti poursuivra son combat pour la reconstruction d'un consensus national qui préservera l'Algérie et permettra de

renforcer la démocratie, et de construire un Etat de droit qui luttera contre la corruption et garantira les droits de l'homme. Pour le président du MSP, Abdelmadjid Menasra, a estimé que les communes connaissent des crises de gestion, de finances et de légitimité. Les Assemblées communales précédentes n'ont pas été à la hauteur des aspirations des citoyens et ont échoué dans la consécration du développement local, a-t-il dit, indiquant que le MSP dispose de solutions susceptibles de relancer le développement local. Le président du PRA, Kamel Bensalem, a axé son discours sur la nécessité de rétablir la confiance entre les Assemblées élues et les citoyens appelant ses candidats à s'engager avec force dans ces joutes électorales pour rafler le maximum de sièges.

T. K.

Investissement et développement local

Plus de prérogatives aux maires et dépenalisation de l'acte de gestion

Même si le sujet n'a pas été franchement abordé durant leur campagne électorale en prévision du double scrutin APW/APC de jeudi prochain, la réforme du code communal, accordant plus de prérogatives aux maires en levant toute ingérence des walis dans la prise de décision locale en faveur des investissements communaux, et libérant l'initiative grâce à la dépenalisation de l'acte de gestion est pour beaucoup de partis un impératif voire une urgence. Si désormais l'enjeu majeur pour la commune est d'être à l'origine de sa croissance et de son développement construits sur sa propre richesse, aujourd'hui, avec le projet de révision du code communal et de wilaya dont l'adoption est attendue avant la fin du premier semestre 2018, selon l'annonce faite hier

par Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui coïncide avec le renouvellement des Assemblées locales APW/APC, les députés de différentes couleurs politiques soumettent la concrétisation de cet enjeu de relance de l'investissement, de croissance et de développement tant sur le plan local et que national à deux conditions majeures : L'élargissement des prérogatives des présidents d'APC ainsi que la dépenalisation réelle de l'acte de gestion. A ce titre, le député FLN Hichem Rahim cité par l'APS, avouant que son parti n'a pas encore débattu formellement sur le sujet, dira tout de même qu'«il faut faire en sorte (lors de la révision du code communal et de wilaya) que le président d'APC devienne le premier

magistrat de sa commune, aucune partie ne doit prendre de décisions à sa place». «La décision de construire une usine ou un hôtel devrait être une prérogative exclusive du P/APC», argumentera-t-il. Et d'estimer que toute réforme législative relative à la commune doit être centrée sur ces deux objectifs, à savoir dépenaliser l'acte de gestion et élargir les prérogatives du maire. Même position du côté du RND qui considère que toute réforme au profit des collectivités locales «doit émaner de la base et non pas du sommet...c'est à dire de la commune elle-même». En effet, pour la députée Labiod Noura, «une loi sur l'investissement ou sur le foncier doit prendre très au sérieux les propositions faites en amont par les maires car ce sont eux qui connaissent réellement les diffi-

cultés de leurs communes». Déplorant ainsi «certaines lois qui ne prennent pas en considération les spécificités des régions et des entraves sur le terrain».

Un avis que partagera également Ahmed Cherifi, député de l'Alliance HMS, qui selon lui le «vrai problème de nos communes n'est pas vraiment d'ordre financier, mais c'est plutôt leurs faibles prérogatives en matière d'attrait d'investissement, toutes les prérogatives étant aujourd'hui entre les mains des walis». Mieux. Il estimera que la «passivité» des P/APC est essentiellement due à la centralisation, au niveau de la wilaya, de toutes les prérogatives liées à la commune. Aussi, citera-t-il l'exemple de certains P/APC ayant réalisé des excédents budgétaires qu'ils désiraient exploiter pour des projets locaux bien précis alors que

LA QUESTION DU JOUR

Une réunion vouée à l'échec

Suite de la page une

Pour que l'Arabie saoudite remporte un succès diplomatique à cette occasion, il faut à tout le moins que deux conditions soient satisfaites : que le chef de la diplomatie libanaise soit présent, et qu'il soit sur la même longueur d'onde que son homologue saoudien. Or l'on sait deux choses : d'une part que Gebran Bassil ne prendra pas part à la réunion, et de l'autre qu'il n'y sera pas précisément pour éviter d'avoir à se disputer de bout en bout avec Adel al-Joubeir. Si d'aventure le but recherché par l'Arabie saoudite n'est pas tant la condamnation de la politique arabe de l'Iran que celle du rôle joué par le Hezbollah, au Liban plus particulièrement, alors la tâche de son représentant sera plus difficile encore. Des pays comme l'Algérie, l'Egypte, l'Irak, et probablement un ou deux autres encore, n'approuveront aucune résolution de cet ordre, quelle que soit par ailleurs leur opinion sur le Hezbollah. Condamné ce dernier de quelque façon que ce soit équivaldrait pour eux non seulement à se mêler des affaires intérieures d'un autre pays, un pays proche qui plus est, mais en plus à lui dicter sa conduite, à manquer de respect au peuple libanais. C'est toute leur culture politique qui s'oppose à un tel projet. Le Hezbollah est un acteur libanais, il ne leur appartient pas de se prononcer contre lui. Ces pays, à la limite, préféreraient être dans les plus mauvais termes avec l'Arabie saoudite plutôt que la suivre sur ce terrain. Cela, l'Arabie saoudite doit le savoir, aussi obnubilée qu'elle puisse être par sa rivalité avec l'Iran. Le maximum qu'elle puisse exiger d'eux, c'est la neutralité. Et encore, ce serait trop demander pour certains, comme la Syrie et l'Irak, qui eux n'hésiteraient pas à rompre avec elle si tel était le prix pour préserver leurs relations avec l'Iran.

M. H.

les walis ont décidé d'utiliser cet argent autrement. «Comment voulez-vous qu'un maire soit motivé pour augmenter les recouvrements de sa commune s'il n'a aucun mot sur l'utilisation de cet argent?» s'interrogera-t-il.

De ce fait, plaidant pour une «décentralisation générale et totale», il appellera à l'impératif d'une «profonde réforme» des codes de la commune et de la wilaya pour lever cette «mainmise imposée au P/APC par le wali» et dépenaliser l'acte de gestion.

Lynda Naili

— La commission des finances de l'APN veut supprimer l'impôt sur la fortune — Raison invoquée : éviter la fuite des capitaux

■ La commission des finances et du budget de l'APN a proposé, dans le cadre des propositions d'amendements relatives au projet de loi de finances de 2018, de supprimer la disposition relative à l'imposition d'un impôt sur la fortune afin d'éviter une fuite des capitaux du secteur formel vers le circuit informel et vers l'étranger, a indiqué dimanche à l'APS le président de cette commission, Toufik Torch.

Par Ghani Y.

M. Torch a expliqué que cet impôt aurait été d'abord «très difficile à appliquer du fait du faible niveau de digitalisation au niveau des



services des finances, ce qui rend très compliqué l'identification et le recensement des fortunes». En outre, un tel impôt aurait constitué «une double imposition» du fait que les personnes activant dans le secteur formel sont déjà soumises à plusieurs impôts et taxes, a-t-il argué en estimant que l'action du gouvernement devrait plutôt s'orienter vers le marché informel pour

tenter de récupérer l'argent qui y circule loin de toute imposition. «Si l'impôt sur la fortune est retenu, on assistera à une fuite des capitaux de l'Algérie vers l'étranger», fait-il valoir. La proposition de supprimer cet impôt a été faite par «la majorité» des membres de la commission des finances et du budget qui reste «souveraine» dans ses décisions, a-t-il affirmé en soutenant qu'un tel amende-

ment n'avait pour but que la préservation de la dynamique de croissance économique dans le pays. Pour rappel, trente-six amendements, proposés au titre du PLF 2018, ont été soumis mardi dernier par le bureau de l'APN à la Commission des finances et du budget. Par ailleurs, M. Torch affirme que sa commission a proposé, dans le cadre des propositions d'amende-

ment du PLF 2018, d'augmenter la part des communes dans le produit de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP). La commission a ainsi proposé, lors de sa réunion de jeudi dernier, d'augmenter la part de la commune dans le produit de la TAP, la portant de 55% actuellement à 66% dans le PLF 2018 afin de renforcer les capacités de financement des communes, fait-il savoir. Le reste de la TAP, soit 34%, sera affecté aux wilayas contre 45% actuellement. La TAP, dont le taux avait été réduit pour passer de 2% à 1% par la loi de finances complémentaire 2015, couvre actuellement environ 60% des besoins financiers des communes et 80% de ceux des wilayas. D'autre part, M. Torch avance que sa commission «a appris auprès de membres du gouvernement qu'un projet de loi relative à la réforme de la fiscalité locale serait prochainement présenté à l'APN» sans avancer plus de détails. Pour rappel, lors de la réunion gouvernement-walis tenue en fin 2016, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales avait proposé l'élaboration d'un nouveau code dédié aux finances et à la fiscalité locales pour un meilleur encadrement et une optimisation des ressources financières des collectivités locales.

G. Y./APS

Pénétrante autoroutière Bouira-Tizi Ouzou Réception du projet en mars 2019

Le projet de réalisation de la pénétrante autoroutière reliant Bouira à Tizi Ouzou sera réceptionné d'ici au mois de mars 2019, a déclaré dimanche le directeur des travaux publics de la wilaya de Bouira, Ouadhah Abdelhakim. Lancés en mars 2014 et confiés à un groupement algéro-turc, les travaux de réalisation de cette pénétrante à partir de Djebahia (ouest de Bouira) ont toujours en cours, a indiqué M. Ouadhah, lors d'un conseil de wilaya présidé par le wali Mustapha Limani. Ce projet porte sur la réalisation de 48 km d'autoroute, dont 25 km de routes secondaires, 37 ouvrages d'art, 21 viaducs et deux tunnels longs de 1 660 mètres, ainsi que huit échangeurs. Un délai de 60 mois a été fixé pour la finalisation des travaux, a rappelé le directeur des travaux publics. Ce dernier a également évoqué lors de cette rencontre le projet de chemin de wilaya 127 reliant Bouira à Sour El-Ghozlane (sud) sur une distance de 13 km, précisant que la livraison des travaux est prévue en mois de septembre 2018. L'opération porte sur la réalisation de neuf

ouvrages d'art et trois échangeurs, selon les précisions données par M. Ouadhah. L'enveloppe financière du projet est estimée à plus de cinq milliards de dinars, et les travaux devront être achevés et livrés d'ici au mois de septembre 2018, a encore détaillé le même responsable. Par ailleurs, le conseil de wilaya tenu dimanche a été

aussi l'occasion pour le premier magistrat de la wilaya de s'enquérir du projet de réalisation de la double voie ferroviaire devant relier Thénia à Bourdj Bou Arréridj sur un linéaire de 162 km, selon les détails recueillis lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). A ce sujet, le chef de l'exécutif a demandé aux responsables concernés d'œuvrer à la levée de toutes les contraintes administratives et techniques pour parachever l'étude de cet important projet. M. Limani a exhorté les mêmes responsables d'anticiper sur tout éventuel pro-

blème pouvant perturber les différentes activités dans la région lors du lancement des travaux de ce projet.

Livraison de la totalité du tronçon autoroutier Bouira-Lakhdaria à mai 2018

La totalité du projet de mise à niveau du tronçon autoroutier liant la ville de Bouira à Lakhdaria sur une distance de 33 km sera livrée d'ici au mois de mai 2018, a annoncé dimanche le directeur des travaux publics de la wilaya. «Le projet est presque dans sa phase finale, et il ne reste que trois km qui sont toujours en cours

de travaux», a indiqué M. Ouadhah, lors d'un Conseil de wilaya présidé par le wali Mustapha Limani. Selon les détails fournis par le DTP, 30 km de ce tronçon ont été déjà livrés, quant aux trois km restant, «ils le seront d'ici au mois de mai», a-t-il précisé. Une enveloppe de plus de 13,5 milliards de dinars a été allouée pour la réhabilitation de cet important tronçon autoroutier qui enregistre quotidiennement le passage de 45.000 véhicules, dont 35 % de poids lourd. Le premier magistrat de la wilaya a saisi cette occasion pour appeler le DTP ainsi que les responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) à accélérer la cadence des travaux

pour en finir avec le calvaire des embouteillages et bouchons sur cet important axe autoroutier. «Faites en sorte de mettre un terme définitif aux bouchons quotidiens qui pénalisent les usagers de ce tronçon», a indiqué M. Limani. Ce tronçon autoroutier de 33 km avait connu de sérieuses dégradations causées essentiellement par la nature glissante des terrains ainsi que de la mauvaise qualité des travaux effectués auparavant. Ces dégradations, notamment au niveau de la pente de Djebahia (ouest de Bouira), ont été à maintes reprises à l'origine de plusieurs accidents de la route.

Halim N.

Au profit des officiers de la Protection civile

Sessions de formation en communication en situation de crise

Plus d'une cinquantaine d'officiers chargés de la communication de la Protection civile des 48 wilayas du pays bénéficieront de sessions de formation sur la communication de crise afin d'acquérir les compétences nécessaires dans les situations de catastrophes, a annoncé, dimanche à Alger le colonel Farouk Achour chef de service de la communication à la Direction générale de la Protection civile. Assurée par des experts français, ces sessions de formations visent à former l'ensemble des officiers chargés de la communication de la Protection civile de toutes les

wilayas à une gestion efficace de l'information en cas de crise, à indiqué à la presse le colonel Achour en marge du déroulement de l'une de ces sessions au profit de 16 officiers au niveau de la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger. «Le but essentiel de ces sessions de formation est de mettre à niveau les connaissances de l'ensemble des officiers de la Protection civile en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour qu'ils puissent agir au quotidien de façon efficace et rapide en cas de crise», a précisé le responsable. Cette formation entre dans le cadre de l'application du

programme de jumelage algéro-européen (P3A) et vise à préparer les officiers à la gestion de l'information en cas de risques et au management des crises notamment dans le domaine de l'utilisation des médias et des réseaux sociaux, a tenu à préciser le colonel Achour. A l'issue de cette formation, ces officiers seront capables de choisir et mettre en œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des crises, de préparer et de conduire une démarche de communication de crise que ce soit sur les plans technique, scientifique ou social, a-t-il dit. Le colonel Frédéric Delcroix, directeur

départemental des services d'incendie et de secours de la Creuse (France) chargé de cette formation, a indiqué, pour sa part, que cette session de formation va permettre aux officiers de gérer de la manière la plus efficace des situations de crise et de communiquer de la façon la plus simple l'information à la population et aux professionnels (journalistes). Il a relevé que ces sessions de formation permettront, non seulement aux participants d'acquérir des savoir-faire mais également des capacités et des compétences dans le domaine de la communication.

Salima N.

Valorisation des produits agricoles

Le Groupe «Gvapro» appelé à fournir plus d'efforts

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé les cadres du Groupe Valorisation des produits agricoles (Gvapro) à fournir plus d'efforts à l'effet de développer et de valoriser les produits agricoles, a indiqué un communiqué du ministère.



Le Groupe Valorisation des produits agricoles, spécialisé notamment dans les arbres fruitiers, regroupe l'Office national de commercialisation des produits vitivinicoles (Sotravit), la Sud d'attribution (Sudaco), la Société oléicole d'Algérie (SOA), la Société Agro-développement (Sagrovev), spécialisée dans la production de semences de pomme de terre, la Société (Sarbo), spécialisée dans la production des fruits et la Société (Agral), spécialisée dans la mise en valeur des terres. S. K.

Par Salem K.

Les 74 fermes-pilotes qui ont été rattachées récemment au groupe «doivent servir d'exemple en matière de progrès technologique et d'investissement intégré», note la même source. Présidant une réunion de travail avec les cadres du Groupe, le ministre a également appelé ces cadres «à promouvoir le développement des cultures intensives en partenariat avec les investisseurs nationaux» potentiels ayant des références professionnelles dans le domaine. M. Bouazghi a exhorté les cadres du Groupe à

fédérer les synergies pour donner un élan au secteur de l'agriculture, considéré comme la locomotive du développement et de la diversification de l'économie nationale, ajoute le communiqué. Selon lui, le Groupe a un grand rôle à jouer dans le développement des filières stratégiques, notamment les céréales, la pomme de terre, l'oléiculture, les dattes, etc. Il a également souligné l'importance du développement de la semence de pomme de terre qui relève de la souveraineté nationale. A cet effet, il a exhorté les cadres du Groupe à consentir plus d'efforts à même de satisfaire la demande nationale en semence de pomme de terre et sortir de la dépendance du marché exté-

rieur. Pour rappel, le Groupe Gvapro dispose dans son portefeuille six Entreprises publiques économiques (EPE/Spa) et de 74 fermes agricoles totalisant une surface agricole totale de 31 170 hectares, de 28 520 hectares de superficie agricole utile (SAU) et de 7 955 hectares de superficie irriguée. Parmi ses missions figure la relance des productions agricoles à travers un investissement axé essentiellement sur les sous-produits viticoles, oléicoles et phœnicicoles. L'exploitation de ces fermes se fait dans le cadre d'un partenariat public/privé qui vise à court terme le développement de la semence de pomme, ainsi que l'amélioration de l'arboriculture en intensif et hyper-intensif

notamment l'oléiculture et l'arboriculture. Les programmes d'investissement du Groupe seront menés par une gestion managériale aux fins de relancer l'activité agricole au niveau de ces exploitations et diffuser les progrès techniques aux agriculteurs environnants. A noter que le Groupe Gvapro a été créé en décembre 2016, suite à la restructuration des Sociétés de gestion de participations de l'Etat (SGP) du secteur de l'agriculture en quatre groupes dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand décidée par les pouvoirs publics. En effet, la SGP développement agricole (SGDA) a été scindée pour créer deux groupes, à savoir Valorisation des produits agricoles, et Génie

Pour conquérir le marché économique mondial

La mise à niveau des PME est irréversible

La mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME) algériennes est devenue «irréversible» pour que celles-ci puissent conquérir le marché mondial en cette conjoncture marquée par une farouche concurrence économique, ont souligné des participants à un colloque international qui se tient à l'Université Akli-Mohand-Oulhadj de Bouira. Les participants à cette rencontre, dont des chercheurs et enseignants algériens et d'autres venus d'Allemagne et de Belgique, ont jugé indispensable de mettre à niveau les PME algériennes pour qu'elles assurent leur vie dans un contexte économique difficile. «La mise à niveau des PME est impérative dans ce contexte économique difficile, la PME doit se mettre

aux normes internationales pour qu'elle puisse exister parmi des milliers d'autres dans le monde économique», a souligné Hartmut Elsenhans de l'université de Leipzig (Allemagne). Au cours de ce colloque organisé en collaboration avec le Centre de recherche pour l'économie appliquée et le développement (CREAD), et placé sous le thème «Le territoire, lieu, acteur du développement, de l'entrepreneuriat et d'innovation», l'économiste et politologue allemand a, par ailleurs, saisi cette occasion pour présenter un rapport sur les difficultés que connaissent quelques entreprises allemandes activant dans l'est du pays, notamment dans la sous-traitance et la fabrication automobile. Selon l'intervenant, 80%

des pièces utilisées par ces entreprises proviennent de l'étranger. «Dans cette région de l'est d'Allemagne, la croissance économique n'est estimée annuellement qu'à 7%, ce qui est très inférieur par rapport à la croissance réalisée chaque année dans l'ouest du pays», a souligné le conférencier. «Le problème donc réside dans l'incapacité de l'entreprise locale de développer son activité dans un contexte de mutations économiques rapides», a-t-il ajouté à ce propos. Dans ce cadre, M. Hartmut et l'Algérien Azzedine Belkacem-Nacer de l'Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (ENSSEA), ont mis l'accent sur le rôle moteur que pourraient jouer les PME dans le dévelop-

pement économique du pays, en qualifiant ces petites et moyennes entreprises de forces de proposition et le cœur de l'environnement économique. Les deux intervenants ont insisté également sur la nécessité d'adapter le cadre juridique et administratif à la nature des investissements à réaliser au niveau local. «Les agences foncières doivent aussi être des agences de développement pour accompagner les différentes mesures prises dans ce cadre», a indiqué M. Belkacem-Nacer au cours de ce colloque qui se poursuivra jusqu'au 19 novembre, et qui sera consacré, entre autres, à d'autres sujets liés à l'innovation et au développement économique. A. O.

Sénégal

La BAD a investi près de 2 milliards d'euros en plus de 40 ans

La Banque africaine de développement (BAD) a investi, depuis 1972 au Sénégal, près de 2 milliards euros (environ 1 300 milliards de francs CFA) à travers 101 opérations effectuées dans des secteurs à «fort impact» sur l'économie du pays, a indiqué à Dakar son Directeur général région de l'Afrique de l'Ouest, Bureau national du Sénégal, Serge Marie N'Guessan. «5 225 opérations ont été réalisées en

Afrique par la BAD depuis sa création en 1963, dont 101 opérations ont été faites au Sénégal depuis 1972 pour un volume d'investissement de près de 2 milliards d'euros», a expliqué M. N'Guessan, lors d'une rencontre avec la presse dans les locaux de la BAD. Il a souligné que les «opérations de la BAD au Sénégal ont triplé en cinq ans». Selon le directeur général région de l'Afrique de l'Ouest, «durant

les cinq dernières années, le Sénégal a bénéficié des investissements records de la banque sur des projets stratégiques et clés du Plan Sénégal émergent (PSE)». Il a listé l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) dans lequel la BAD a investi 70 millions d'euros, l'autoroute à péage où la banque est intervenue avec 12 millions d'euros, outre la centrale de charbon de Sindou, le port et le Train

express régional (TER) avec un investissement de 102 milliards de FCFA. «Ce sont des financements à fort impact sur l'économie du Sénégal. Et cela prouve que ce pays est important pour la BAD et nous sommes fiers de ces résultats», a souligné M. N'Guessan qui a félicité les autorités sénégalaises pour ces «projets transformateurs». APS

FMI
Accélération de la reprise économique en Russie

LE FONDS monétaire international (FMI) a indiqué que la reprise économique en Russie s'accélérait mais que la croissance devrait rester faible à moyen terme. Ce sont les principales conclusions de l'institution de Bretton Woods à l'issue d'une mission en Russie dans le cadre de l'évaluation économique et financière opérée dans les pays membres. «Un cycle de reprise économique s'accélère en Russie après deux années de récession, avec une croissance attendue autour de 2% cette année, soutenue par des prix du pétrole plus élevés et des conditions financières plus souples», a déclaré Ernesto Ramirez Rigo. «Néanmoins, la croissance devrait rester faible à moyen terme en raison de freins structurels et démographiques (baisse de la population active) ainsi que sous l'effet de sanctions», a-t-il ajouté cité dans un communiqué. Le FMI estime en outre que si le système bancaire «apparaît stable», «la qualité des actifs (des banques) reste une faiblesse importante et qu'il y a des risques d'un approvisionnement faible dans certaines banques». Il ajoute que le renforcement de la qualité de ces actifs doit être une priorité pour assurer une assise financière solide et susciter la confiance des marchés. Dans ses prévisions économiques mondiales début octobre, le FMI a relevé ses prévisions de croissance pour la Russie à 1,8% cette année, contre 1,4% auparavant. En fixant comme objectif des taux de croissance supérieurs à la moyenne mondiale (3,6% en 2017 selon le FMI), le président russe Vladimir Poutine lui-même a mis en garde contre le risque de stagnation faute de réformes. La Russie était tombée en grave récession sous l'effet d'un effondrement des prix du pétrole et les sanctions occidentales liées à la crise ukrainienne. R. E.

Wilaya déléguée de Touggourt

Plus de deux milliards DA pour la réalisation des projets

■ Une enveloppe de plus de deux milliards DA a été consacrée à la réalisation d'une série d'opérations de développement dans la wilaya déléguée de Touggourt (Ouargla), a indiqué à Touggourt le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.



Par Ahlem N.

Intervenant lors d'une rencontre tenue dans le cadre de la visite d'une commission interministérielle dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km nord de Ouargla), Salah Eddine Dahmoune a indiqué que «ce montant permettra la mise en forme de pas moins de 124 opérations de développement, en plus de déblocage d'autres subventions pour la prise en charge de l'équipement et l'aménagement des lotissements de terrain et des zones d'activités». Ces efforts, a-t-il dit, entrent dans le cadre de la prise en charge des préoccupations «urgentes» de développement dans les nouvelles wilayas déléguées, notamment celles liées au raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainisse-

ment, de l'électricité, du gaz naturel, l'aménagement des établissements scolaires et l'amélioration des infrastructures de base. «Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a pris une série de décisions pour soutenir, à travers le fond de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL), les efforts de développement au niveau de la wilaya déléguée de Touggourt, en sus du programme DE développement supplémentaire accordée à cette collectivité locale qui aura à bénéficier d'un autre programme de développement au titre des plans communaux de développement (PCD-2018)», a ajouté Salah Eddine Dahmoune. Les pouvoirs publics ont également décidé de redynamiser le fonds spécial de développement des régions du

Sud (FSDRS) qui aura, a-t-il indiqué, un impact sur les programmes de développement, dans cette wilaya déléguée, tous secteurs d'activités confondus, a-t-il ajouté. Il a fait savoir, à ce titre, que le ministère de l'Intérieur ouvrera, en perspective de l'année prochaine, avec le concours des différents secteurs à la mise en œuvre du programme des énergies renouvelables, en matière d'électrification publique notamment, en vue de rationaliser les dépenses publiques, réduire les charges induites sur les budgets locaux. Le SG du MICLAT a indiqué que cette visite, retenue au titre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et les directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire,

s'assigne comme objectifs d'identifier les préoccupations et besoins des citoyens, les accompagner et de donner un nouveau souffle à cette nouvelle wilaya déléguée. Selon l'intervenant lors de cette rencontre, le suivi du développement local devra connaître un nouvel élan par la décentralisation de la prise de décision, la libération de l'initiative locale pour répondre aux attentes de la population. Le citoyen, a-t-il ajouté, sera également impliqué dans la gestion des affaires locales, avant de convier les citoyens à mettre à profit les prochaines élections locales pour promouvoir le développement local. Les membres de la commission interministérielle, composée de représentants des ministères de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, de l'Agriculture et

du Développement rural, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en eau, de la Jeunesse et des Sports et de l'Habitat et de la Ville, ont, pour leur part, apporté des réponses aux préoccupations soulevées par les autorités locales de la wilaya déléguée de Touggourt. Les chefs de daïras, présidents des APC, des directeurs exécutifs et des représentants de la société civile, de la wilaya déléguée de Touggourt ont pris part à cette rencontre. Les membres de la commission qui ont inauguré, à l'occasion, la caravane d'entrepreneuriat des jeunes, se sont enquis, au Jardin des Mrabatine, d'un modèle de bureau de vote et l'opération de scrutin. La commission interministérielle devra clôturer sa tournée par l'organisation d'une rencontre similaire au chef-lieu de la wilaya. A. N./APS

Bordj Bou Arreridj/ Commune de Teniet En Nasr Raccordement de plus de 50 foyers au réseau de gaz naturel

AU TOTAL 52 foyers du village «Afigho» de la commune de Teniet En Nasr (53 km au nord de Bordj Bou Arreridj) ont été raccordés au réseau du gaz naturel dans une ambiance festive. S'exprimant en marge de cette opération, le chef de l'exécutif local, Salah El Afani, a indiqué que cette action, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des habitants des villages, notamment ceux des zones montagneuses, concrétise «les efforts de l'Etat dans la prise en charge des préoccupations des citoyens». Cette opération concernera également 28 logements de la même localité, qui seront «bientôt» raccordés au réseau du gaz naturel à la faveur de l'extension du réseau de distribution à 6,5 km, ont annoncé à l'occasion les responsables des services de Sonelgaz, affirmant que ce projet a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 22 millions de dinars. Pas moins de 3 000 nouvelles habitations des villages de la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront raccordées au réseau du gaz naturel après l'achèvement des procédures techniques, a déclaré le chef de l'exécutif local, qui a souligné que le taux de couverture par cette matière à l'échelle local s'élève à 98%. R. R.

Souk Ahras et Guelma

Lancement début 2018 des travaux de raccordement à l'autoroute Est-Ouest

Les travaux de raccordement à l'autoroute Est-Ouest des wilayas de Souk Ahras et Guelma puis, sur le moyen terme, Tébessa, seront lancés «début 2018», a affirmé à Souk Ahras le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. Le raccordement de Souk Ahras à l'échangeur de Dreaan ouvrira de nouvelles perspectives de développement pour les wilayas de Souk Ahras, Guelma et Tébessa qui jouissent d'importantes potentialités en agriculture et tourisme, a souligné le ministre lors de son inspection du projet de doublement d'un tronçon de 16 km entre M'daourouch et Ragouba de la RN-16. M. Zaâlane a fait état du lancement des opérations de rénovation et modernisation de la ligne ferroviaire minière Annaba-Bouchehouf-Souk Ahras-oued Kebrit-Tébessa jusqu'à Djebel El Onk dans la commune de Bir El Ateur (Tébessa) sur 388 km, soulignant que l'exploitation effective de

la ligne ferroviaire minière se fera parallèlement à l'exploitation de la mine de phosphate d'El Hedba de Djebel El Onk et du complexe de phosphate d'Oued Kebrit. Le ministre a inscrit ces actions dans le cadre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika pour le secteur des travaux publics assurant que c'est dans cette même optique qu'est engagé le plan national des routes. Il a exprimé sa satisfaction des réalisations accomplies à Souk Ahras dans le domaine routier permettant de relier entre elles les grandes daïras de la wilaya comme M'daourouch, Sedrata, Merahna, Taoura et Machrouha, affirmant que ces efforts seront poursuivis notamment à travers les zones rurales. Avec un réseau routier de 126.000 km dont 30 000 km des routes nationales, l'Algérie a réalisé au cours des deux dernières décennies beaucoup d'infrastructures et de routes qui n'exigent actuellement que leur

entretien pris en charge dans le programme du gouvernement, a indiqué M. Zaâlane qui a souligné que cet entretien doit concerner chaque année 10 % des routes nationales. Le ministre a inauguré le doublement de la RN-81 sur 10 km entre Ouilène et Merahna et a inspecté la voie double entre M'daourouch et Tamatnat sur 20 km de la RN-16 ainsi que le projet de doublement de 12 km de la RN-81 entre Ragouba et Sedrata. Au début de tournée, le ministre a présidé le lancement des travaux d'extension de la gare routière de Souk Ahras dont la superficie passera de 12 000 m² actuellement à 32.000 m² au terme de l'opération. Sur place, le ministre a insisté sur le respect des délais et de la qualité des services à offrir aux usagers en termes d'hygiène, de sécurité et de commodités. Il a également appelé à joindre les critères de modernité avec le mode architectural arabe authentique. Saïd F.



Répression du mouvement Hirak au Maroc

Plus de 150 personnalités dénoncent la dérive des autorités marocaines

■ Plus de 150 personnalités ont dénoncé la dérive des autorités marocaines et la répression qui s'abat sur le mouvement politico-social enclenché depuis une année dans le nord du Maroc.

Ph. > D. R.



Par Lamine H.

« Nous, signataires de cet appel, estimons que le moment est venu d'une mobilisation de tous les démocrates pour dénoncer la dérive sécuritaire des autorités marocaines et la répression qui n'a cessé de s'abattre sur les protestataires du Rif », ont affirmé les signataires qui déclarent « soutenir la lutte exemplaire du Hirak et donner le plus large écho à ses justes revendications ». Les auteurs de cet appel, écrivains, poètes, historiens, juristes, journalistes et religieux, ont exigé « la libération de tous les détenus de ce mouvement citoyen qui a ouvert au peuple marocain une nouvelle voie dans son combat pour la dignité, la justice sociale et la démocratie ». Un an s'est écoulé

depuis le déclenchement du Hirak du Rif et la mobilisation n'a pas baissé d'un cran. « La répression non plus », ont-il relevé, faisant constater que les quelques avancées en matière de libertés et de droits qui ont été « arrachées de haute lutte au sortir des décennies les plus noires dans l'histoire du Maroc indépendant sont en train d'être remises en cause par un pouvoir qui se targue d'être exemplaire quant au respect des droits humains ». Ils ont rappelé qu'au lendemain de l'indépendance du Maroc, la population du Rif, réputée pour son esprit frondeur, a été victime d'une « répression sanglante de la part du régime dirigée par le général de triste mémoire, Oufkir, avec la participation directe de celui qui n'était encore que prince héritier, le futur roi Hassan II », indiquant qu'un décret royal, qui n'a d'ailleurs jamais été abrogé,

avait été alors émis considérant le Rif comme une « zone militaire ». Pour eux, « loin de briser le Hirak, la répression n'a fait que l'amplifier et l'amener à se transformer tout en gardant son credo pacifiste », soulignant que « le pouvoir marocain, déstabilisé par un mouvement aux méthodes de lutte inédites, a été rattrapé par ses vieux démons, ceux qui avaient servi à martyriser le peuple marocain et ses forces vives sous le règne précédent ». Ils citent, entre autres, l'« usage systématique de la violence contre les manifestants, les arrestations arbitraires, les enlèvements, l'usage de la torture, les menaces de viol, la condamnation à de lourdes peines de prison y compris pour des mineurs, la violation des droits de la défense, et l'emprisonnement de prévenus et de condamnés dans des établissements pénitentiaires

très éloignés de leur lieu de résidence ». « Signalons toutefois une touche d'innovation à l'ère du numérique : l'orchestration, via les médias officiels et un nombre grandissant de supports officiels, journaux traditionnels ou en ligne, d'une propagande cherchant à minimiser et à justifier ladite répression, agitant insidieusement les spectres de la confrontation ethnique et du séparatisme, essayant de salir la réputation de certaines figures de proue du mouvement ou de certains journalistes », ont précisé les signataires de l'appel, dont parmi eux l'écrivain marocain Abdellatif Laâbi, l'écrivain français Gilles Perrault, l'avocat Patrick Baudouin et les historiens Gilles Manceron et René Gallissot.

L. H./APS

Droits de l'Homme au Sahara occidental

Les pratiques marocaines dénoncées à Moscou

Les violations des droits de l'Homme perpétrées par l'occupant marocain au Sahara occidental ont été dénoncées lors d'une conférence organisée vendredi à Moscou, conjointement par la représentation du Front Polisario dans la capitale russe et celle de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies en Russie. L'auditoire, composé notamment d'étudiants de diverses universités et instituts russes, a pu prendre connaissance, à travers la diffusion d'un documentaire retraçant « la genèse de la question du Sahara occidental, et les souffrances d'un peuple déterminé à poursuivre la lutte pour son indépendance en dépit de l'obstination du Maroc à continuer à faire fi des résolutions de l'ONU et du droit international ». Le représentant du Front Polisario en Russie, Mohamed Fadhel Ali Salem, a ainsi évoqué les principales étapes des 42 années d'occupation marocaine et « les graves séquelles occasionnées par cette

invasion contre un peuple qui a réussi, cependant, grâce à ses vaillants combattants, à résister à cette force militaire colonisatrice ». « Malgré quatre décennies de lutte et d'exil des réfugiés, le peuple sahraoui a réussi, sous la conduite du Polisario, à poser les jalons vers l'édification d'un Etat moderne, et à disposer d'un citoyen sahraoui cultivé, organisé, en mesure de prendre en main les destinées de son pays », a souligné Mohamed Fadhel Ali Salem. Le conférencier a abordé en outre « la résistance pacifique du peuple sahraoui depuis la proclamation du cessez-le-feu, ainsi que la lutte quotidienne qu'il mène dans la partie occupée du Sahara occidental. Une lutte qui a pris plusieurs formes pour exprimer le rejet catégorique de la politique marocaine d'oppression, perpétrée par un régime dont les visées coloniales ont été dénoncées aussi bien au niveau continental que mondial ». Le représentant sahraoui a mis l'accent, par ailleurs, sur la

« position géographique stratégique du Sahara occidental et ses innombrables richesses naturelles », déplorant au passage « la politique française en faveur du régime d'occupation marocain et l'obstination des autorités marocaines à poursuivre leur politique d'oppression et de déni flagrant de la légalité internationale ». De son côté, le vice-président de la représentation à Moscou de la Commission de l'ONU pour les droits de l'Homme, Alexandr Ionov, a dénoncé la politique de « deux poids deux mesures » appliquée dans le concert international vis-à-vis du règlement des questions internationales, et « cela au détriment, le plus souvent, des intérêts et des droits des peuples ». M. Ionov a exprimé en outre sa « solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance », tout en soulignant sa volonté à « continuer à travailler pour sensibiliser l'opinion sur la question du Sahara occidental ».

Samy N.

Tunisie Imed Hammami nommé au poste de ministre de la Santé

LE CHEF du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a nommé Imed Hammami au poste du ministre de la Santé en remplacement de Slim Chaker décédé, début octobre dernier. En vertu de ce remaniement partiel, M. Chahed a nommé samedi Imed Hammami, ex-ministre de l'Industrie et des PME, comme nouveau ministre tunisien de la Santé, selon l'agence de presse tunisienne TAP. Agé de 53 ans, Imed Hammami était député de l'ancienne Assemblée nationale constituante de 2011 où il a occupé plusieurs postes dont membre de l'Instance chargée de la rédaction de la Constitution. En 2015, il a été désigné porte-parole officiel du parti Ennahdha, principal allié de la coalition actuellement au pouvoir en Tunisie. Il était ministre de l'Emploi avant de prendre les rênes de l'Industrie et des PME jusqu'à sa nouvelle nomination. Le poste de ministre de l'Industrie et des PME a été pris par Slim Feriani, qui occupait avant sa nouvelle mission le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et des PME. M. Feriani est diplômé en finances et investissements avant de se faire une carrière de plus de 20 ans au sein de plusieurs marchés financiers à l'international. Initialement à 40 membres dont 26 ministres et 14 secrétaires d'Etat, le gouvernement d'union nationale de Youssef Chahed, fondé en août 2016, a été remanié en septembre dernier pour en devenir à 43 membres dont 28 ministres et 15 secrétaires d'Etat.

Saisie de près de 16 kg d'or cachés à Ben Guerdene

Les agents de la Garde nationale ont réussi à intercepter une voiture portant des plaques d'immatriculation libyennes, et conduite par un ressortissant libyen, qui était en direction des frontières libyennes avec, cachés à son bord, près de 16 kg d'or. Le conducteur a été arrêté et l'or saisi à été envoyé aux spécialistes pour l'étalonner en vue d'en déterminer la valeur exacte.

R. M.



Crise au Liban

Saad Hariri va rentrer à Beyrouth pour clarifier sa position

■ Saad Hariri doit quitter Paris dans les prochains jours pour rejoindre Beyrouth, au plus tard mercredi, où il clarifiera sa position après sa démission annoncée le 4 novembre depuis Riyad et qui a soulevé des inquiétudes sur la stabilité du Liban, en pleine tension entre Riyad et Téhéran.

Par Rosa C.

Signe de l'intense activité diplomatique sur cette crise, le président français Emmanuel Macron s'est entretenu avec son homologue américain Donald Trump et avec les présidents libanais Michel Aoun et égyptien Abdel Fatah al-Sissi, puis avec le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohamed ben Salmane ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Selon la Maison-Blanche, MM. Trump et

Macron se sont «mis d'accord sur la nécessité de travailler avec les alliés pour contrer les activités déstabilisatrices du Hezbollah et de l'Iran dans la région». Auparavant, la présidence française avait, elle, uniquement affirmé que M. Macron avait évoqué «la situation au Moyen-Orient, les intérêts et les moyens de stabiliser la région et de construire la paix», précisant qu'il «poursuivra ces échanges avec d'autres dirigeants internationaux dans les prochains jours». Paris envisage de réunir le groupe international

de soutien au Liban, «en fonction de l'évolution de la situation», mais aucune date n'a encore été fixée.

M. Macron cherche à trouver une issue à la crise libanaise ouverte par la démission surprise annoncée à Riyad par M. Hariri le 4 novembre. Le Premier ministre libanais est ensuite resté en Arabie saoudite jusqu'à son arrivée, accompagné de son épouse, samedi à Paris où il a été reçu par le président français. A l'issue d'un entretien et d'un déjeuner, M. Hariri a confirmé qu'il regagnerait Beyrouth dans «les jours prochains et participerait à la fête nationale» le 22 novembre. «Et de là-bas, je ferai connaître ma position, après m'être entretenu avec le président Michel Aoun», a-t-il dit dans une brève déclaration en français. «Vous savez que j'ai présenté ma démission et on en discutera au Liban», a-t-il précisé ensuite en arabe. L'annonce de sa démission choc avait très rapidement été perçue comme un nouveau bras de fer entre l'Arabie saoudite sunnite, considéré comme un important soutien de M. Hariri, et l'Iran chiite, grand allié du Hezbollah libanais. Le fait qu'il reste en Arabie Saoudite avait soulevé de nombreuses questions. Le président libanais Michel Aoun avait accusé les Saoudiens de le retenir en «otage», ce que l'intéressé a démenti à plusieurs reprises.



Ph. > D. R.

Ancienne puissance mandataire du Liban, la France a joué les médiateurs et M. Macron a invité à Paris M. Hariri et sa famille afin de tenter de sortir de l'impasse. Le président Macron avait précisé qu'il le recevait «en tant que Premier ministre», sa démission n'étant pour le moment pas reconnue au Liban. Saad Hariri a salué samedi le rôle de la France, qui «prouve son attachement au Liban et à sa stabilité», et la présidence française a mis l'accent sur sa volonté de «contribuer à apaiser les tensions dans la région». La venue à Paris de M. Hariri a été «expressément saluée» samedi par le ministre allemand des Affaires étrangères, qui a appelé «toutes les parties à réduire les tensions». Riyad a décidé de rappeler son ambassadeur en Allemagne pour protester contre des déclarations du

ministre des Affaires étrangères Sigmar Gabriel, qui avait laissé entendre que M. Hariri subirait l'influence de Riyad, a annoncé samedi l'agence officielle saoudienne SPA. «Ces déclarations sont hasardeuses, fondées sur des informations erronées et ne servent pas la stabilité dans la région», a déclaré le ministre saoudien des Affaires étrangères. Jeudi, M. Gabriel avait déclaré lors d'une conférence de presse à Berlin avec son homologue libanais Gebrane Bassil que «le Liban risquait de retomber dans de graves confrontations politiques et peut-être militaires». Proche de M. Aoun, Gebrane Bassil a de son côté prévenu qu'en cas d'ingérence étrangère, son pays risquait de connaître le même sort que la Syrie voisine.

R. C.



Points chauds

Maintien

Par Fouzia Mahmoudi

Angela Merkel n'est pas celle qui a mis l'Allemagne sur les voies de la réussite et de la prospérité économique, mais elle est certainement celle qui a fait de son pays une puissance incontournable, non seulement en Europe, mais partout ailleurs dans le monde. Or, depuis deux ans, Merkel, en difficulté politique dans son pays, malgré ses victoires électorales, voit la crise pointer son nez dans un contexte global difficile. Aujourd'hui, la chancelière se lance dans une ultime tentative pour former un gouvernement et éviter ainsi à son pays et à l'Europe une phase d'instabilité, synonyme aussi pour elle de fin de carrière politique. Au pouvoir depuis 12 ans, la dirigeante allemande et son camp conservateur ont certes remporté fin septembre les élections législatives, mais ce résultat a été acquis avec leur pire score depuis 1949 du fait de la percée de l'extrême droite de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui surfe sur le mécontentement d'une partie de l'opinion suite à l'arrivée de plus d'un million de demandeurs d'asile. Les conséquences de cette situation sont aujourd'hui que Merkel peine à trouver une majorité à la chambre des députés, où les sociaux-démocrates ont décidé de ne plus gouverner avec elle après avoir été laminés aux élections et se préparent à une cure d'opposition. Elle mène depuis plus d'un mois des négociations très difficiles en vue de former une coalition, sur le papier contre-nature, avec les Libéraux du FDP et les Verts. Un attelage encore jamais expérimenté au niveau national en Allemagne. Politique migratoire, environnement, priorités fiscales, Europe : les sujets de discorde sont nombreux et faute de compromis, l'Allemagne devra sans doute retourner aux urnes début 2018. Des élections qui se feraient très probablement sans Angela Merkel à la tête du parti démocrate-chrétien (CDU) tant son sort est lié au succès des tractations en cours. «Elle a tout intérêt à ce que ce gouvernement voie le jour, car un échec signifierait aussi sa fin politique», juge Frank Dekker, politologue de l'université de Bonn, sur la chaîne de télévision parlementaire allemande, Phoenix. Merkel est déjà fragilisée au sein de sa famille politique depuis sa mauvaise performance aux dernières législatives. Son cap centriste et sa décision d'ouvrir les frontières du pays en 2015 à des centaines de milliers de migrants restent très controversés au sein de la CDU, et surtout de son allié bavarois très conservateur, la CSU, qui réclame un virage à droite. «Ce week-end, c'est la coalition et la chancelière qui sont en jeu», estime le quotidien Bild, le plus lu d'Allemagne, «si elle échoue, elle pourrait entrer très vite en zone de turbulence». Selon un sondage publié hier par le journal Die Welt, 61,4% des Allemands ne pensent pas qu'elle pourra se maintenir en poste en cas d'échec. Cette semaine est ainsi cruciale pour la chancelière qui doit accepter désormais la fin de son «règne» sur son pays mais aussi sur l'Europe. Mais sans la chancelière à la poigne de fer, l'on se demande quel sera l'avenir de l'Allemagne, du moins dans les premiers mois après son départ, tant elle a réussi à faire sienne cette phrase : «L'État, c'est moi». Ses alliés européens également ont tout à craindre d'un départ qui précipiterait l'UE dans une phase d'incertitude peu propice à la prospérité et à la stabilité. Reste à voir si Merkel réussira à convaincre ses alliés de lui octroyer une dernière chance et au cas où elle échouerait, si ses successeurs réussiront à maintenir l'Allemagne dans le vert.

F. M.

Ligue arabe

La Ligue arabe se penche sur l'Iran et ses «milices» à la demande de Riyad

Les ministres arabes des Affaires étrangères se réunissent hier au siège de la Ligue arabe, au Caire, à la demande de l'Arabie saoudite qui veut discuter des «atteintes» iraniennes à la sécurité régionale, dans un contexte explosif entre Riyad et Téhéran.

L'Arabie saoudite a réclamé, selon un mémorandum transmis à l'AFP, cette réunion urgente pour discuter «des moyens de contrer les interventions iraniennes dans les pays arabes et ses atteintes à la sécurité et à la paix».

Selon une source diplomatique à la Ligue arabe consultée par l'AFP, Riyad cherche à faire adopter une résolution portant condamnation de «l'Iran et des milices arabes liées à ce pays», une allusion en premier lieu au mouvement libanais Hezbollah.

La réunion extraordinaire examinera aussi un tir de missile des rebelles houthis du Yémen en territoire saoudien le 4 novembre et un attentat contre un oléoduc à Bahreïn le 10.

Après son ouverture à la mi-journée, la question d'une résolution visant l'Iran sera discutée à partir de 14h00 (12h00 GMT), d'abord à huis clos en commission puis en public devant l'assemblée plus large des ministres des Affaires étrangères, à l'exception notable du chef de la diplomatie libanaise, Gebrane Bassil. Selon le mémorandum, Bahreïn et les Emirats arabes unis ont soutenu la demande de réunion de l'Arabie saoudite, également approuvée par Djibouti qui assure la présidence tournante de l'organisation pan-arabe. Cette réunion intervient sur fond de vives tensions entre les deux grands rivaux au Moyen-Orient : l'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite, qui s'affrontent par crises régionales interposées, en Syrie, au Yémen ou encore au Liban.

Le 4 novembre, l'Arabie saoudite avait annoncé avoir intercepté et détruit au nord-est de Riyad un missile balistique qui provenait du Yémen en guerre. Les rebelles houthis ont revendiqué

avoir lancé le missile pour viser l'aéroport de Riyad. Le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane avait alors accusé Téhéran d'être derrière cette «agression militaire directe» contre son pays. L'Iran avait démenti toute implication, appelant Riyad à ne pas jouer avec le feu. L'Arabie saoudite a accusé à plusieurs reprises l'Iran de fournir des équipements militaires clandestinement aux rebelles houthis, ce que Téhéran dément. A la suite de l'incident du missile, les deux rivaux se sont livrés à de vifs échanges doublés d'une dispute sur le Liban où Riyad accuse l'Iran de visées hégémoniques. La démission surprise du Premier ministre Saad Hariri le 4 novembre et son séjour prolongé à Riyad ont plongé le Liban dans une crise.

La classe politique libanaise est divisée entre le mouvement chiite Hezbollah – soutenu par l'Iran – et ses alliés d'une part, et une coalition appuyée par les Saoudiens, dirigée par M. Hariri d'autre part.



L'artiste Amina Benboureche

Une quinzaine d'œuvres exposées

■ Dans son exposition «Les cycles», inaugurée samedi à Alger, l'artiste plasticienne Amina Benboureche matérialise les cycles de la vie, instrumentalise les symboles et exprime des états d'âme communs dans une collection d'illustrations digitales.



Par Abia Selles

L'artiste Amina Benboureche expose depuis samedi son travail «Cycles» à l'Institut culturel italien. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 15 décembre se veut une bouffée d'oxygène partagée avec le public. Cette première exposition regroupe une quin-

zaine d'œuvres célébrant le trait et le dessin digital en matérialisant une grande sensibilité des personnages avec des inspirations puisées dans les éléments. L'artiste a mis en scène son propre monde, un univers décrit comme inquiétant et fragile, peuplé de personnages sensibles nés de ses expériences intimes et états d'âme.

Amina Benboureche explore

le cycle du temps à travers des lignes monochromes dans des œuvres comme «Age de Neptune» et «Age de soleils», des œuvres traduisant, par des dessins de femmes, la jeunesse, la floraison, l'épanouissement, ou le don de la vie par la mort et la décomposition.

Assignant à la femme le rôle de témoin du cycle de la vie, la jeune plasticienne esquisse,

dans «Terre morte», le drame écologique par des visages de femmes laissant place à un crâne ou encore les fleurs se transformant en fumée.

Dans cette collection, dame nature est matérialisée depuis son éclosion à son état crépusculaire en passant par le rayonnement et l'épanouissement. L'artiste utilise également beaucoup de symboles berbères et de la mythologie romaine avec une présence notable des bijoux et costumes traditionnels des Aurès.

Une autre collection de petits formats exprime des états d'âme communs qu'Amina Benboureche exprime par des dessins confinés dans des cadres circulaires renvoyant au cycle et à l'intimité.

«La chute», «Je vais bien», «Visions», «Nos blessures» ou encore «La traversée», sont autant d'œuvres qui évoquent les souffrances, l'échec, le mal-être aussi bien que les rêves et la méditation.

Plasticienne autodidacte, Amina Benboureche travaille sur tablette graphique, avec un jeu de textures sur logiciel, avant d'imprimer par la suite sur papier.

Traductrice de formation,

cette jeune plasticienne de moins de 30 ans compte à son actif une exposition collective en 2015.

L'exposition «Les cycles» est ouverte aux visiteurs à l'Institut culturel italien d'Alger jusqu'au 15 décembre.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Gallery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre :

Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Iot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 25 novembre :

«18^e Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherrih, Safia Zouli, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djeflal et Moussa Bourdine. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 30 novembre :

Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.

Salle Cosmos de Ryad El Feth

Mardi 21 novembre :

Projection des long-métrages *Le Monde Secret Des Emojs*, *Ça* et *Thor Ragnarok*

Jeudi 23 novembre :

Projection des films *Lego Ninjago*, *Dunkerque* et *Thor Ragnarok*

Vendredi 24 novembre :

Projection de *Lego Ninjago*, *Thor Ragnarok* et *Ça*

Salle Ibn Zeydoun de Riadh ElFeth (El-Madania, Alger)

Jeudi 30 novembre à 19h :

Spectacle «Souffia» de Lila Borsali. Le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufis. Entrée : 800 DA. Tickets disponibles.

Vendredi 8 décembre à 19h : Concert «En toute intimité» de Manel Gherbi.

Entrée : 800 DA.

Librairie Soleil (35, rue Ibn-Khamsi, Tlemcen)

Mercredi 22 novembre à partir de 15h :

Lynda Nawel Tebbani signera son roman *L'éloge de la perte* (éditions Média-Plus, 2017).

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 25 novembre :

Exposition «Aurassia», de l'artiste Nouredine Taberha.

L. B.

Institut Cervantès d'Alger

Un atelier de flamenco organisé bientôt

L'institut Cervantès à Alger propose un atelier de flamenco du 7 au 9 décembre avec la danseuse professionnelle Samara.

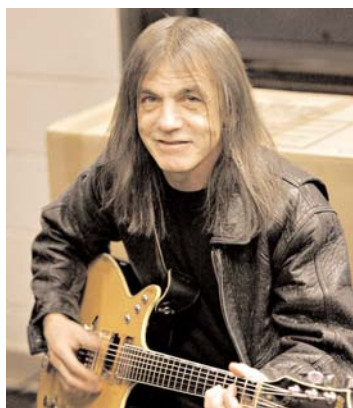
Cette formation ouverte à tous les niveaux offrira 6 heures d'apprentissage des bases du flamenco. Vous y retrouverez les différents rythmes, le zapateado, et l'expression corporelle. A raison de deux heures par séance, l'événement se déroulera sur une durée de trois jours, à savoir les 7, 8, et 9 décembre 2017, au niveau de l'institut Cervantès avec la danseuse Samara, fondatrice de la troupe «Amalgama flamenco».

Née à Alger, Samara passe son enfance et son adolescence entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Enfant, elle s'initie au piano, au violon et à la danse classique. Lorsqu'elle découvre le flamenco, elle se pas-

sionne d'abord pour le chant puis pour la danse au cours d'un voyage à Séville. L'expérience est si forte qu'elle décide de s'installer dans la capitale andalouse en 2007. La base de sa formation a été léguée par des danseurs aux univers très différents tels que José Galván, Merche Esmralda, Carmen Ledesma, Úrsula López ou María del Mar Moreno. Danseuse subtile et charismatique, Samara défend l'école flamenco traditionnelle mais reste ancrée dans son temps. Elle est la directrice artistique et technique de la compagnie Amalgama qu'elle crée en 2012 et qui compte déjà cinq spectacles à son actif.

Pour en savoir plus sur l'atelier et l'inscription, appelez ce numéro : +213 21 63 38 02.

Ou rendez-vous à l'institut au 9, rue Khelifa Boukhalifa, Alger.



Musique

Malcolm Young n'est plus

Le groupe AC/DC a perdu l'un de ses fondateurs. Malcolm Young, le guitariste, s'est éteint chez lui à l'âge de 64 ans.

Le célèbre groupe de hard rock australien a annoncé la triste nouvelle ce samedi. «C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de Malcolm Young, mari, père, grand-père et frère tant aimé», peut-on lire sur la page Facebook d'AC/DC. Le musi-

cien âgé de 64 ans s'est éteint «paisiblement» chez lui, entouré de ses proches. Son décès survient seulement quelques semaines après la disparition de son frère George, considéré comme un mentor par la formation rock.

Malcolm Young avait créé avec son frère Angus le groupe AC/DC en 1973. Il y a trois ans, le guitariste et compositeur avait mis fin à sa carrière pour des raisons de santé. Malade, il

était «incapable de jouer» et ne pouvait plus monter sur scène. Quelques mois plus tard, on apprendra que Malcolm souffrait de démence.

«Reconnu pour ses prouesses musicales, Malcolm était un auteur, guitariste, interprète, producteur et un visionnaire qui en a inspiré beaucoup. Dès le début, il a toujours su ce qu'il voulait accomplir et avec son jeune frère, il a conquis la scène musicale en donnant à

chaque fois le meilleur de lui-même à chaque concert», est-il écrit dans le communiqué posté sur Facebook. Dans une autre publication, Angus Young a lui aussi voulu s'exprimer, rendre hommage à ce «perfectionniste», «cet homme unique». «En tant que frère, il est difficile pour moi de dire avec des mots ce qu'il a représenté dans ma vie. Le lien que nous avons été unique et spécial.»

L. B.



Coup-franc direct

Assainir la relation au plus vite !

Par Mahfoud M.

Avec ce qui s'est passé au cours de la dernière conférence de presse du staff de l'EN, à laquelle était présent aussi le capitaine Mahrez, des malentendus sont sortis au grand jour avec cette réaction brusque et directe du sélectionneur national à l'égard d'un journaliste qui n'a fait que poser une question technique au joueur. Les choses ne se sont pas arrêtées là, étant donné que la star de la formation anglaise de Leicester City, Riyad Mahrez, a fait des déclarations plutôt graves sur la chaîne française SFR, indiquant que la relation est tendue avec la presse algérienne parce que les journalistes sont contre la sélection nationale. Que dire de cette déclaration bizarre si ce n'est qu'elle est très déplacée et très maladroite. Comment accuser les gens de la presse d'être contre la sélection nationale alors qu'ils ne font que rapporter ce qui se passe dans la maison EN ? Veut-on détourner l'attention sur les derniers échecs des Verts ou jeter la presse à la vindicte populaire ? Ce n'est pas une qualification si la sélection a raté son objectif qui était de tenter une qualification pour la troisième fois consécutive au Mondial et il n'est nullement honteux pour ces joueurs d'avouer leur échec que l'actuel coach ne doit pas assumer vu qu'il vient tout juste de prendre la barre technique. Toutefois, il faudra quand même assainir la situation au plus vite et amener les joueurs à se réconcilier avec le public et la presse qui devraient être là aussi pour les encourager à redoubler d'efforts et aller de l'avant.

M. M.

Ligues 1 et 2/Droits TV

L'EPTV s'engage, Dzair TV se dérobe

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a reçu des assurances de l'Etablissement public de télévision (EPTV), qui détient les droits de retransmission des championnats de Ligues 1 et 2 algérienne de football, pour le paiement de ses arriérés très prochainement, a-t-on appris samedi de l'instance footballistique nationale. Selon Fawzi Guellil, vice-président de la LFP, tout devrait rentrer dans l'ordre la semaine prochaine, ce qui constituera une véritable bouffée d'oxygène pour les clubs concernés. Il s'agit de la dernière tranche relevant de l'exercice passé (2016-2017), en attendant que l'EPTV entame le paiement des droits au titre de l'exercice actuel 2017-2018. A noter que la valeur contrat conclu avec la LFP a été estimée à 500 millions DA l'an dernier. Ce n'est pas le cas pour la chaîne de télévision privée, Dzair TV, qui s'était pro-

curée les droits de retransmission des rencontres de la Ligue deux la saison passée, estimés à 90 millions DA et qui n'a jusque-là pas encore honoré ses engagements. «Les responsables de cette chaîne ont souhaité bénéficier d'un calendrier leur permettant de s'acquitter de leurs dettes, ce que nous avons accepté, mais depuis, il n'y a eu aucune suite», a précisé Guellil, ajoutant que son instance compte entamer les procédures judiciaires d'usage lui permettant d'être rétablie dans ses droits. Au moment où la quasi-totalité des clubs des deux Ligues professionnelles en Algérie traversent une crise financière aigue, la LFP s'active pour recouvrer ses recettes relevant des droits TV pour aider ces clubs à régler, un tant soit peu, leurs problèmes financiers, a encore dit le même responsable.

Championnat arabe jeunes de natation

Douaa Djellouli et Syoud en bronze

LA NAGEUSE algérienne Douaa Djellouli, a remporté samedi la médaille de bronze du 200 m dos (catégorie 12-13 ans), lors de la 3^e journée du 13^e Championnat arabe des nautiques (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Djellouli, a réalisé un temps de 2:35.89, derrière la Libanaise Laetitia Hamdoun (2:30.65 - médaille d'or), et l'Egyptienne Farida Amr Mohamed (2:35.09 - médaille d'argent). Le nageur algérien Jawad Syoud a remporté samedi la médaille de bronze du 50 M nage libre (catégorie 16-18 ans), au 13^e Championnat arabe des nautiques (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Syoud (18 ans, Club de Challans, France), a réalisé un temps de 23:26, derrière les deux Egyptiens Adel Rahman Sameh (22.61 - médaille d'or) et Mazen Mohamed Islam (23.16 -

médaille d'argent). Un peu plus tôt, c'était le jeune Syoud qui avait remporté sa troisième médaille personnelle dans cette compétition en remportant une médaille en bronze, après avoir décroché l'or du 200 m nages en (2:05.67) jeudi passé, et la médaille d'or du 400 M 4 nages (4:27.67) vendredi. L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13^e Championnat arabe de natation de jeunes catégories (benjamins, minimes, cadets et juniors/garçons et filles), avec la participation d'une dizaine de pays, qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ). La compétition est dotée de primes pour les équipes championnes. Ainsi, l'équipe championne touchera un million et demi de dollars contre 600 000 dollars pour le second, alors que les 3^e et 4^e toucheront 200 000 dollars chacun, selon un accord signé entre l'instance arabe de natation et la FEN.

Ligue 1 Mobilis (12^e journée)

L'ESS respire, l'USMB ne s'avoue pas vaincue

■ L'Entente de Sétif a pris les choses en main au cours de cette 12^e journée de Ligue 1, en s'emparant de la 3^e place du classement après avoir battu le Paradou AC (2-1), en match disputé samedi soir dans son antre du 8-Mai 1945.

Par Mahfoud M.

Pourtant, ce sont les Pacistes qui étaient les premiers à être entreprenants tout en résistant avec brio aux assauts des Sétifiens, avant de craquer dans le temps additionnel de la première mi-temps devant Amokrane, qui a ouvert le score à la 45'+3. Les Algérois ont réussi à égaliser par le fraîchement incorporé Riad Benayad, qui avait profité d'une erreur monumentale de la défense sétifienne pour remettre les pendules à l'heure (65') et redonner ainsi espoir à son équipe, avant qu'un autre Benayad, à savoir celui qui évolue à l'ESS, ne redonne une nouvelle fois l'avantage aux locaux à la 75'. Un précieux succès pour l'Aigle noir, qui déloge le MC Alger de la 3^e place du classement général, qu'il occupe désormais seul avec 20 points, au moment où le Paradou recule à la 5^e place, qu'il partage avec le CR Belouizdad et le MC Oran, avec 17 points chacun. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad et l'US Biskra avaient laissé filer deux précieux points à domicile, après s'être contentés du nul, respectivement contre l'USM



Les Sétifiens se relancent

Blida (1-1) et le NA Hussein Dey (0-0). Namani avait réussi à ouvrir le score pour le Chabab dès la 5^e minute de jeu, et c'est Frioui qui a égalisé pour l'USMB à la 32'. Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, puisque le CRB recule à la 5^e place du classement avec 17 points, après une triste série de neuf matchs sans la moindre victoire, au moment où l'USMB

reste scotchée à la toute dernière place du classement, avec seulement quatre unités au compteur. D'ailleurs, la formation de Laâkiba est entrée en crise avec cet énième échec à domicile, puisqu'on parle avec insistance d'un probable limogeage du coach Todorov et son possible remplacement par Negazi qui est resté en contact avec les dirigeants du Chabab.

M. M.

A J-1 du big derby algérois

Usmistes et Mouloudéens en ébullition

A moins d'une journée du big derby algérois entre les deux formations phares de la capitale, l'USMA et le MCA, les états-majors des deux équipes s'activent pour être fin prêts pour cette confrontation très importante, eux qui souhaitent empêcher les trois points de la rencontre. Reportée à plusieurs reprises pour permettre son déroulement au stade du 5-Juillet qui était en travaux pour la rénovation de sa pelouse en gazon naturel, cette rencontre tiendra en haleine les galeries des deux clubs respectifs qui sont très enthousiasmés pour ce genre de rencontre, sachant qu'aucune d'entre elles ne souhaite perdre face au «frère-ennemi». Etant dans une situation plus délicate, après une série de

contre-performances qui avait conduit à un changement à la tête du staff technique, l'USMA souhaite remonter la pente et a grandement besoin des trois points donc dans ce match très important. D'ailleurs, les Rouge et Noir savent qu'une autre défaite compliquera davantage leur situation et les fragilisera encore plus. C'est pour cette raison que les coéquipiers de Beldjilali souhaitent vraiment l'emporter et sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Le nouvel-ancien coach, Miloud Hamdi, a déclaré, à ce propos, que les trois points sont très importants lors de ce derby qu'il faut absolument remporté, sachant que l'équipe se trouve dans une situation qui fait que la défaite est interdite, étant donné

qu'il plongerait dans une crise très grave. Il pense que le problème est d'ordre psychologique et que les joueurs ont besoin d'un succès pour s'en sortir et se relancer. Il a donc sa petite idée pour contrer les Mouloudéens même s'il sait que ce ne sera pas facile. De leur côté, les gars du Doyen qui se sont bien repris avec ce succès à domicile face au DRBT pensent qu'il faut confirmer face au voisin usmist. Le driver des Rouge et Vert, le Français Casoni, sait ce qui l'attend et prépare son groupe pour cette confrontation difficile. Il a tenu à avertir ses poulaillers qu'ils seront face à une bonne équipe de l'USMA qui a de bonnes individualités et qui aspire à se reprendre après la mauvaise passe qu'elle a traversée.

M. M.

Leicester City

Mahrez ne s'inquiète pas pour son avenir

Le milieu international algérien de Leicester City (Premier league anglaise de football), Riyad Mahrez, a refusé de faire une fixation sur son avenir avec les «Foxes», à quelques semaines de l'ouverture du mercato hivernal. «Je suis heureux, je suis ici depuis quatre ans et j'adore ce club. Je suis très

content. Je ne veux pas penser au mercato hivernal. Nous avons encore 12 matchs à jouer jusqu'en janvier donc si je pense à ça maintenant, je ne vais pas jouer au football. J'ai besoin de jouer et de me concentrer sur le football, et nous verrons», a affirmé le joueur algérien à «Soccer Saturday». L'ailier de 26 ans,

encore sous contrat jusqu'en 2020, était fortement convoité l'été dernier par les Italiens de l'AS Rome, dont les offres ont toutes été rejetées par Leicester qui a poussé le vice-champion d'Italie à abandonner la piste du natif de Sarcelles (France).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Libye

Les autorités ouvrent une enquête sur des cas d'esclavage

LA LIBYE a décidé d'ouvrir une enquête sur des cas d'exploitation de migrants près de Tripoli, a annoncé le vice-premier ministre du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Ahmed Metig, dénonçant un traitement «superficiel» par les médias de la question migratoire. Ahmed Metig a exprimé «son mécontentement» dans un communiqué rapporté hier par l'agence de presse libyenne (LANA) après la diffusion de documentaires sur «la réapparition du commerce d'esclaves dans la banlieue de Tripoli». «Le traitement superficiel et stérile de la question de l'immigration entrave les efforts de la Libye dans la lutte contre le phénomène et ouvre la voie aux bandes pour exercer leurs activités criminelles», a-t-il souligné. M.

Metig a assuré que «la Libye suit avec attention les faits, et qu'une commission sera chargée d'enquêter sur ces rapports de presse afin d'appréhender et soumettre les responsables à la justice», selon le texte. Un récent reportage de CNN montrant des images assimilables à «un commerce d'esclaves» en Libye, largement partagé sur les réseaux sociaux, a provoqué une forte émotion et suscité des réactions indignées en Afrique et à l'ONU. On y voit notamment, sur une image, deux jeunes hommes. Le son est celui d'une voix mettant aux enchères «des garçons grands et forts pour le travail de ferme. 400... 700...» avant que le journaliste n'explique : «Ces hommes sont vendus pour 1 200 dinars libyens – 400 dollars chacun». R. I.

Décès de deux personnes

Explosion de gaz au complexe touristique de Sidi Fredj

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort suite à une explosion de gaz survenue dimanche à 9h49 au complexe touristique de Sidi Fredj, a indiqué le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Suite à une fuite de gaz, une forte explosion s'est produite au niveau du complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger), faisant deux victimes (un homme et une femme) alors qu'un blessé a reçu les premiers

soins par les agents de la Protection civile, a affirmé le lieutenant Khaled Ben Khalafallah. Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont mobilisé tous les moyens nécessaires, dont 4 camions anti-incendie et un camion à échelle et 3 ambulances, a-t-il ajouté. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes de cet accident qui a semé la panique parmi les résidents du complexe. Hani Y.

Traitant du séjour du président portugais Gomès à Béjaïa

Le film «Zeus» primé à Agadir

LE FILM «Zeus», un biopic consacré à la vie et au parcours politique du président portugais Manuel Teixeira Gomès (1862-1941), mort en exil à Béjaïa, a remporté le Grand prix du 14^e Festival international «Cinéma et migrations» qui a pris fin samedi soir à Agadir (sud du Maroc), a rapporté la presse locale. Projeté en avant-première à Alger en février dernier, «Zeus», une coproduction algéro-portugaise réalisée par Paulo Filipe Monteiro, s'est vu également attribuer le Prix de la meilleure interprétation masculine, une distinction remise à l'acteur Sinde Filipe qui a campé le rôle principal : le président Gomès. Tourné en partie à Béjaïa où Manuel Teixeira Gomès s'était exilé après sa démission en 1931, ce film qui comptait parmi les huit longs métrages en compétition à cette édition, retrace la vie de ce président écrivain qui a renoncé au pouvoir, deux ans après son élection. Le jury de la catégorie des longs métrages a aussi attribué à l'Egyptien Ali Idriss le Prix de la meilleure réa-

lisation pour son film «L'Autre rive», alors que «Hayat» du scénariste marocain Raouf Sebbahi a été distingué du Prix du meilleur scénario. Dans les courts métrages, autre catégorie compétitive à ce festival, le jury a décerné le Grand prix à «Leo», un film de Julien Alexander qui concourait avec 14 autres productions de Dubaï, de France et de Belgique, entre autres. Organisation depuis 2003 par l'association «L'initiative culturelle», le Festival «Cinéma et migrations» est un rendez-vous annuel dédié aux films traitant de l'immigration. Racim C.

Loi de finances 2018 pas d'impôt sur la fortune



Loumis

Djalou@hotmail.com

Naâma

Saisie de 2 quintaux de kif traité

Le véhicule transportant cette marchandise prohibée a été également saisi par les gendarmes et le conducteur arrêté après avoir pris la fuite à pied, à la vue du dispositif sécuritaire.

Par Slim O.

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, dans la nuit de samedi à dimanche à Mechria (W. Naâma), la saisie de deux quintaux de kif traité, a appris l'APS auprès de ce corps sécuritaire. Cette opération a été effec-

tuée sur la base de renseignements et avec la coordination d'un détachement de l'Armée nationale populaire relevant de la 2^e Région militaire basée à Oran, a-t-on noté de même source. Le véhicule transportant cette marchandise prohibée a été également saisi par les gendarmes et le conducteur arrêté

après avoir pris la fuite à pied, à la vue du dispositif sécuritaire. Une enquête est ouverte par les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Naâma pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on indiqué.

S. O.

Trafic de drogue à Béjaïa

Trois individus arrêtés et écroués

«TROIS individus ont été arrêtés pour possession de drogue, sa commercialisation (achat et vente)», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de B.S. 23 ans, natif de Béjaïa et ses deux compères A.S. 26 ans et D.O. 20 ans, tous deux natifs également de la ville de Yema Gouraya. L'affaire a débuté suite à des informations parvenues à la police sur la commercialisation de drogue par B.S. et ses deux compères dans les quartiers de Béjaïa. Les policiers ont surpris le premier mis en cause sur le point de fumer «un joint» et en sa possession une barrette de kif cachée dans le coffre de sa moto. Après perquisition du domicile du deuxième individu, les policiers

ont découvert une autre quantité de drogue. «Un dossier pénal a été ficelé à l'encontre des trois individus qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa les citant à comparaître puis ordonnant leur mise en détention», souligne la même source.

Saisie de 173 kg de viande blanche

La Police de l'urbanisme et de protection de l'environnement (Pupe) a saisi, lors de ces nombreuses rondes de routine effectuées la semaine dernière en ville, une bonne quantité de viande blanche notamment le poulet. Cette viande a été transportée

par un commerçant dans un camion frigorifique en vue de la livrer aux commerçants pour sa revente au consommateur. La saisie a eu lieu au niveau de l'intersection Soummam. «L'individu s'appropriait à livrer le poulet aux commerçants sans le faire passer par le contrôle vétérinaire et sans autorisation de bonne santé de la volaille», précise la même source. Les policiers ont pris contact avec le vétérinaire qui a attesté que la volaille a été égorgée en dehors de l'abattoir et n'a pas été soumise au contrôle nécessaire et ne contenait d'ailleurs pas le cachet du vétérinaire. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du commerçant.

H. C.

Du 20 au 26 novembre à Oran

Le 5^e Salon de l'immobilier, logement et maisons intelligentes

LA 5^e ÉDITION du Salon de l'immobilier, logement et maisons intelligentes, jumelée avec le Salon Home design, se tiendra du 20 au 26 novembre en cours au Centre des conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris des organisateurs. Ce double événement, organisé par l'agence de communication «UP Design»,

réunira une cinquantaine d'exposants dont des promoteurs immobiliers et des représentants de bureaux d'études et d'architecture et d'organismes bancaires et financiers, a-t-on précisé dans un communiqué émanant de cette structure. Des professionnels activant dans l'ameublement, l'hôtellerie et la

décoration des maisons modernes prendront également part au salon qui cible aussi bien le grand public que les professionnels du secteur de l'immobilier, a-t-on souligné. Le Salon «Elogia», qui se veut un espace de rencontres, d'échanges et d'opportunités, vise à offrir aux exposants l'occasion de pro-

duire leurs produits, et au visiteur celle de découvrir les offres immobilières et des solutions concrètes à des problèmes spécifiques, a-t-on ajouté. Le «Home design» regroupe, quant à lui, des marques et entreprises de l'ameublement qui se distinguent par leur originalité, a-t-on noté. Yanis F.